

**Rectorat de l'académie de Créteil  
DAASOP**

Créteil, le 8 février 2022

Affaire suivie par :  
Valérie Métayer  
Assistante de direction  
Tél : 01 57 02 68 46  
Mél : [ce.ipr4@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr4@ac-creteil.fr)

Monsieur Bruno Reibel,  
Délégué Académique Action Sportive  
Olympisme et Paralympisme – IA-IPR EPS

à

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements  
des collèges et lycées

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles

S/c de mesdames et monsieur les inspecteurs  
d'académie - directeurs académiques des  
services de l'Education nationale de la Seine-  
et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-  
de-Marne

**Objet : Ouverture de la campagne de labellisation « Génération 2024 ».**

Je vous informe que la campagne 2022 de labellisation « Génération 2024 » est désormais ouverte pour tous les établissements scolaires, du 1er degré à l'Université.

Depuis 2018, la délégation académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme (DAASOP) œuvre pour impulser et accompagner les établissements scolaires afin qu'ils se saisissent de l'opportunité éducative que représente les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'objectif est d'inscrire les valeurs de l'olympisme dans le parcours scolaire des élèves, de leur faire vivre des actions et projets innovants afin de construire un héritage durable de ce bel évènement.

Ce label national vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Il a notamment pour objectifs le développement de projets structurants avec les clubs sportifs de votre territoire et la participation aux évènements promotionnels olympiques et paralympiques (SOP, JOP, JNSS,...).

En candidatant pour le label « Génération 2024 », vous permettrez à votre établissement d'asseoir son rayonnement sur le plan sportif mais également d'enrichir le parcours éducatif, sportif et culturel de vos élèves qui bénéficieront des appels à projets réservés aux écoles et établissements labellisés.

Depuis janvier 2022, Paris 2024 offre à l'ensemble des écoles et établissements labellisés Génération 2024 un kit pour permettre aux structures de porter fièrement les couleurs du label.

Les établissements disposant d'offres de formation complémentaires en EPS (SSS, enseignement optionnel, enseignement de spécialité EPPCS, mention complémentaire AG2S, unité facultative « secteur sportif », classes olympiques...) ainsi que les établissements médico-sociaux et de santé ont vocation à s'engager dans cette démarche de labellisation.

Dès lors, je vous invite à candidater sur le site de la DAASOP qui inclut toutes les informations utiles :

<https://daasop.ac-creteil.fr> **jusqu'au 31 avril 2022**

Une réunion d'information sur le label se tiendra **le mardi 15 mars 2022 de 17h à 18h**, sur simple inscription via le formulaire suivant <https://framaforms.org/presentation-label-generation-2024-1643884988>

Les chargés de missions de la DAASOP pourront également vous informer et vous accompagner dans vos démarches:

- ⇒ **Département Seine et Marne** : Vanessa Gouley (ce.daasop77@ac-creteil.fr)
- ⇒ **Département Seine Saint Denis** : Gabrielle Tuleu (ce.daasop93@ac-creteil.fr)
- ⇒ **Département Val de Marne** : Jean Galabert (ce.daasop94@ac-creteil.fr)

En espérant vous compter parmi les labellisés et sachant compter sur votre engagement.

Bien cordialement

L'Inspecteur d'Académie – Inspecteur  
Pédagogique Régional d'EPS-DAASOP



Bruno Reibel